
Fiches thématiques

Population

2.1 Démographie

Au 1^{er} janvier 2013, l'Union européenne à 28 compte 505,7 millions d'habitants. Au cours de l'année 2012, la population européenne a progressé de 2,2 ‰. La croissance démographique de l'UE s'est amoindrie continuellement depuis 2007 : elle dépassait 4 ‰ par an entre 2002 et 2008 et se situait juste en dessous de 3 ‰ entre 2009 et 2011.

Les situations entre pays sont très diverses : l'Allemagne, pays toujours le plus peuplé de l'UE mais qui perdait des habitants depuis 2003, en a gagné en 2011 puis en 2012 (+ 2,5 ‰). Le **solde migratoire** largement positif (+ 4,9 ‰ en 2012) a compensé le déficit dû au **solde naturel**. Avec des soldes naturels et migratoires négatifs ou nuls depuis le début des années 2000, la plupart des pays d'Europe centrale et orientale (en dehors de la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie) perdent des habitants.

Pour la première fois depuis 2001, l'Espagne connaît en 2012 une baisse importante de sa population. Cela contraste fortement avec des taux de croissance de plus de 16 ‰ par an entre 2002 et 2007 : les soldes migratoires espagnols étaient alors les plus importants de l'UE, autour de 15 ‰. De même, la Grèce et le Portugal sont deux pays où la population diminue depuis peu. Avant 2010, ces deux pays attiraient les migrants ; ils sont désormais des pays d'émigration. De son côté, l'Irlande a connu une inversion des flux migratoires dès 2009 : la crise économique a freiné les migrations et a incité un certain nombre d'habitants à partir. Toutefois, la fécondité y est forte et la population relativement jeune, si bien que le solde naturel compense largement le solde migratoire négatif. Certains pays restent, au contraire, des pays d'immigration. Ainsi, conjugué à un solde naturel proche de zéro (Autriche), voire plus important (Belgique, Suède), le solde migratoire permet à leur

population de croître. Le Royaume-Uni, qui a à la fois un solde naturel et un solde migratoire élevé, connaît toujours en 2012 une forte hausse de sa population, même si la contribution du solde migratoire diminue un peu cette année.

Depuis 1998, hormis en 2005 et 2006, années où elle est devancée par la France, l'Irlande détient le record de fécondité dans l'UE (2,03 enfants par femme en 2011). Avec 2,01 enfants par femme en 2012, la France et l'Irlande sont *ex aequo*. C'est en Pologne et au Portugal que l'**indicateur conjoncturel de fécondité** est le plus faible (1,30 et 1,28). En moyenne, il a cessé de progresser dans l'UE depuis 2008 : jusqu'en 2010, il s'est maintenu à 1,6 enfant par femme, pour baisser légèrement en 2011 à 1,57.

En 2012, l'**espérance de vie à la naissance** continue sa progression dans presque tous les pays de l'UE, de près de 5 mois en moyenne pour les hommes et de 4 mois pour les femmes. C'est en France, en Espagne, puis en Italie qu'elle est la plus élevée pour les femmes (85 ans environ), et en Italie et en Suède pour les hommes (80 ans).

L'**espérance de vie en bonne santé** à 65 ans est de 8,5 ans pour les femmes et 8,4 pour les hommes dans l'UE. C'est en Suède que les hommes et les femmes de 65 ans ou plus peuvent espérer vivre le plus longtemps en bonne santé (respectivement 14 et 15,4 ans).

Le vieillissement de la population européenne se poursuit : en 10 ans, la part des 65 ans ou plus dans la population est passée de 16,0 % à 17,8 % au 1^{er} janvier 2012. C'est à Malte et en Lituanie qu'elle a le plus progressé (près de 4 points en 10 ans), puis en Allemagne où elle est passée de 17,1 % à 20,6 % sur la même période. En Belgique, au Luxembourg et en Espagne, la part des plus de 65 ans a progressé beaucoup plus lentement (moins de 0,5 point sur la période). ■

Définitions

Solde migratoire, solde naturel, indicateur conjoncturel de fécondité, espérance de vie à la naissance : voir annexe *Glossaire*.

L'**espérance de vie en bonne santé** mesure le nombre d'années qu'une personne d'un âge déterminé peut s'attendre à vivre sans problème de santé grave ou modéré, en continuant ses activités habituelles.

Pour en savoir plus

- « Nombre d'années de vie en bonne santé et espérance de vie à 65 ans, par sexe », bases de données Eurostat, mis à jour en janvier 2014.

1. Quelques indicateurs démographiques

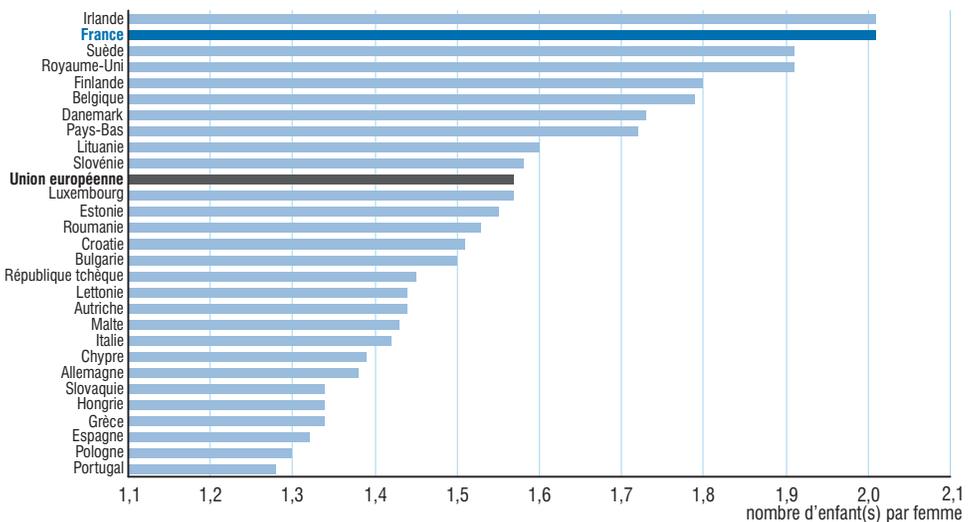
	Population au 1 ^{er} janvier 2013 (en milliers)	Évolution de la population entre 2012 et 2013 (en %)			Part des naissances vivantes hors mariage en 2012 (en %)	Part des 65 ans ou plus au 1 ^{er} janvier 2012 (en %)	Espérance de vie à la naissance en 2012 (en années)	
		Due à l'accroissement naturel	Due aux migrations ¹	Ensemble			Femmes	Hommes
Allemagne	80 524	-2,4	4,9	2,5	34,5	20,6	83,3	78,6
Autriche	8 452	-0,1	5,2	2,5	41,5	17,8	83,6	78,4
Belgique	11 162	1,7	4,3	5,1	52,3	17,3	83,1	77,8
Bulgarie	7 285	-5,5	-0,3	6,0	57,4	18,8	77,9	70,9
Chypre	866	5,2	-0,7	-5,8	18,6	12,8	83,4	78,9
Croatie	4 262	-2,3	-0,9	4,5	15,4	17,3	80,6	73,9
Danemark	5 603	1,0	3,0	-3,2	50,6	17,3	82,1	78,1
Espagne	46 704	1,0	-3,5	4,0	35,5	17,4	85,4	79,5
Estonie	1 325	-1,0	-5,7	-2,5	58,4	17,2	81,6	71,5
Finlande	5 427	1,4	3,3	-6,7	41,5	18,1	83,7	77,7
France	65 588	3,8	0,8	4,7	56,7	17,1	84,8	78,5
Grèce	11 063	-1,5	-4,0	4,6	7,6	19,7	83,4	78,0
Hongrie	9 909	-3,9	1,6	-5,5	44,5	16,9	78,7	71,6
Irlande	4 591	9,5	-7,6	-2,3	35,1	11,9	83,2	78,7
Italie	59 685	-1,3	6,2	1,9	28,0	20,6	85,3	80,1
Lettonie	2 024	-4,5	-5,8	4,9	45,0	18,6	78,9	68,9
Lituanie	2 972	-3,5	-7,1	-10,3	28,8	18,1	79,6	68,4
Luxembourg	537	4,0	18,9	-10,6	37,1	14,0	83,8	79,1
Malte	421	1,7	7,4	22,9	25,7	16,5	83,0	78,6
Pays-Bas	16 780	2,1	0,8	9,1	46,6	16,2	83,0	79,3
Pologne	38 533	0,0	-0,2	2,9	22,3	13,8	81,1	72,7
Portugal	10 487	-1,7	-3,6	-0,2	45,6	19,4	83,6	77,3
République tchèque	10 516	0,0	1,0	-5,3	43,4	16,2	81,2	75,1
Roumanie	20 020	-2,7	0,8	1,0	31,0	15,0	78,2	71,1
Royaume-Uni	63 896	3,8	2,5	-1,9	47,6	16,9	83,0	79,0
Slovaquie	5 411	0,6	0,6	6,3	35,4	12,8	79,9	72,5
Slovénie	2 059	1,3	0,3	1,2	57,6	16,8	83,3	77,1
Suède	9 556	2,2	5,4	1,6	54,5	18,8	83,6	79,9
Union européenne	505 656	0,4	1,8	7,6	39,3	17,8	83,2	77,4

1. Y compris ajustements de population.

Note : les collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont incluses dans les données de la France et de l'UE, ces territoires faisant partie de l'Union européenne. Italie, Royaume-Uni et UE : données 2011.

Sources : Eurostat, extraction en janvier 2013, sauf France : Insee, estimations de population. Calculs Insee pour la population et les évolutions de l'UE.

2. Indicateur conjoncturel de fécondité en 2012



Note : pour l'Italie, donnée de l'Institut national, pour Royaume-Uni et UE, données 2011.

Source : Eurostat, extraction en janvier 2014.

2.2 Éducation

Les gouvernements de l'Union européenne (UE) se sont entendus au sommet de Lisbonne de 2000 pour promouvoir une société et une économie accordant un rôle croissant au développement des connaissances. Sept questions prioritaires à l'horizon 2020 font l'objet d'objectifs chiffrés ; deux d'entre elles sont également des « grands objectifs » d'« Europe 2020 », stratégie de croissance sur dix ans de l'UE.

Le développement de l'enseignement supérieur est un « grand objectif » d'« Europe 2020 ». Ainsi, à cette date, 40 % des personnes âgées de 30 à 34 ans devraient avoir terminé avec succès des études supérieures dans l'ensemble de l'Union, contre 35,7 % observé en 2012. Comme la France (43,6 %), près de la moitié des pays ont déjà atteint la cible, tandis que cinq pays (Croatie, Italie, Roumanie, Slovaquie et Malte) sont en deçà de 25 %. L'objectif 2020 fixé par la France est de 50 %.

Le second « grand objectif » d'« Europe 2020 » concernant l'éducation est de faire passer la proportion de jeunes « **sortants précoces** » sous le seuil de 10 %. Cette proportion est de 12,7 % dans l'Union en 2012. Une dizaine de pays ont déjà atteint la cible, au premier rang desquels la Croatie (4,2 %), la Slovénie (4,4 %), la Slovaquie (5,3 %) et la République tchèque (5,5 %). En revanche, le Portugal, l'Espagne et Malte en sont très éloignés (20 % à 25 % de sortants précoces). La France, qui vise 9,5 % à l'horizon 2020, est encore légèrement au-dessus du seuil de 10 % (11,6 % observé en 2012).

Troisième objectif : développer la formation tout au long de la vie. En 2020, au moins 15 % des adultes âgés de 25 à 64 ans devraient avoir suivi un cours ou une formation dans les quatre semaines précédant l'enquête, que ce soit

dans les établissements d'enseignement (lycées, centres de formation d'apprentis, universités, etc.) ou en dehors de ces établissements (mairies, entreprises, etc.). En 2012, cette proportion est de 9,0 % au sein de l'UE et s'élève à 5,7 % en France. Elle est supérieure à 20 % dans les pays nordiques, et *a contrario*, inférieure à 5 % en Grèce et dans les pays d'Europe centrale.

L'objectif de l'UE est de ramener en dessous de 15 % en 2020 la proportion d'adolescents aux faibles **compétences « de base » en lecture**. En France, cette proportion est de 19 % en 2012. L'Allemagne, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Irlande, les Pays-Bas et la Pologne répondent déjà à l'objectif. Les marges de progrès sont particulièrement importantes pour la Bulgarie, Chypre, la Roumanie et la Slovaquie.

L'enseignement pré-élémentaire devrait être développé de façon à ce que 95 % des enfants soient scolarisés en 2020, de l'âge de 4 ans à celui de l'obligation scolaire. L'objectif est déjà atteint par la moitié des pays. Les proportions les plus faibles s'observent en Grèce et en Finlande (74 %).

L'**employabilité** est un nouvel objectif assigné en 2012. La Communauté vise, en 2020, un taux d'emploi de 82 % des diplômés des enseignements supérieur ou secondaire peu après l'obtention du diplôme. Huit pays ont déjà atteint la cible, notamment l'Autriche et Malte où ce taux est supérieur à 90 %. La France occupe une place intermédiaire avec une employabilité de 76,5 % en 2012. Avec des taux inférieurs à 60 %, l'Italie, la Croatie et la Grèce restent très éloignées de la cible.

Enfin, le septième objectif, sur la mobilité entre pays des étudiants, n'est pas encore mesurable. ■

Définitions

Sortants précoces : ce sont les jeunes de 18-24 ans qui ne possèdent pas de diplôme de l'enseignement secondaire de second cycle et qui ne sont ni en études, ni en formation (formelle ou informelle).

Compétences « de base » en lecture : elles permettent de mettre en relation un texte simple avec des connaissances de la vie courante. Voir *annexe Glossaire*.

Employabilité : elle est évaluée par le taux d'emploi des diplômés du secondaire ou du supérieur, qui n'étudient plus et ont obtenu leur diplôme depuis 3 ans ou moins.

Pour en savoir plus

- Voir *dossier* « Réduire les sorties précoces : un objectif central du programme "Éducation et formation 2020" ».
- *L'état de l'École*, édition 2013, Depp.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, Depp, édition 2013.
- "Education and Training Monitor 2012", European Commission, 2012.

1. Situation des pays vis-à-vis des objectifs européens de Lisbonne en matière d'éducation et de formation professionnelle de 2020

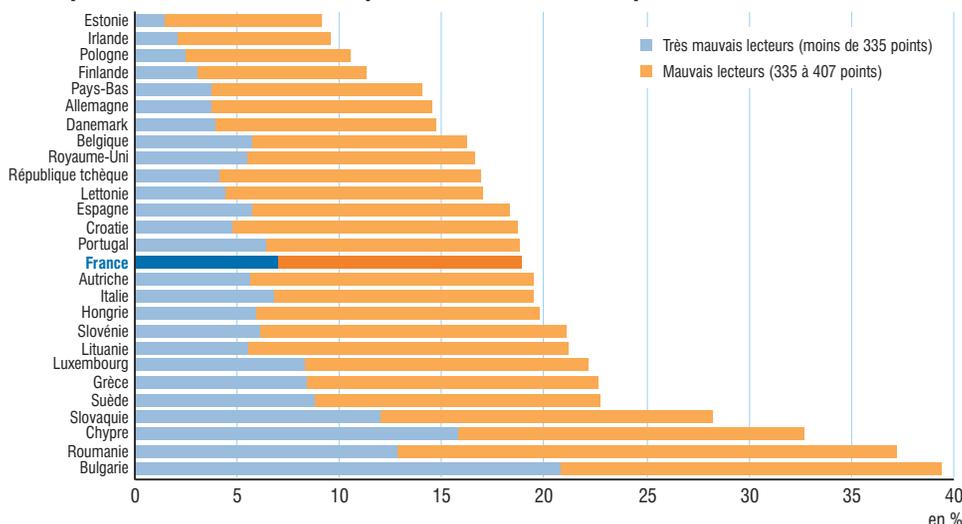
en %

	2012				2011
	Diplômés de l'enseignement supérieur	Sorties précoces	Formation tout au long de la vie	Employabilité	Enseignement pré-élémentaire
Allemagne	31,9	10,5	7,9	87,3	96,4
Autriche	26,3	7,6	14,1	91,2	94,3
Belgique	43,9	12,0	6,6	80,9	98,1
Bulgarie	26,9	12,5	1,5	67,3	86,6
Chypre	49,9	11,4	7,4	73,0	85,0
Croatie	23,7	4,2	2,4	58,7	70,6
Danemark	43,0	9,1	31,6	84,1	98,3
Espagne	40,1	24,9	10,7	62,4	100,0
Estonie	39,1	10,5	12,9	75,1	89,1
Finlande	45,8	8,9	24,5	80,7	74,0
France	43,6	11,6	5,7	76,5	100,0
Grèce	30,9	11,4	2,9	42,9	74,6
Hongrie	29,9	11,5	2,8	73,4	94,5
Irlande	51,1	9,7	7,1	69,3	99,7
Italie	21,7	17,6	6,6	54,3	96,8
Lettonie	37,0	10,5	7,0	74,2	92,7
Lituanie	48,7	6,5	5,2	76,0	84,2
Luxembourg	49,6	8,1	13,9	84,6	95,6
Malte	22,4	22,6	7,0	91,9	100,0 ¹
Pays-Bas	42,3	8,8	16,5 ^p	89,3	99,6
Pologne	39,1	5,7	4,5 ^p	73,3	78,4
Portugal	27,2	20,8	10,6	67,9	95,4
République tchèque	25,6	5,5	10,8	82,3	87,8
Roumanie	21,8	17,4	1,4	69,4	82,0
Royaume-Uni	47,1	13,5	15,8	81,5	97,0
Slovaquie	23,7	5,3	3,1	68,6	76,9
Slovénie	39,2	4,4	13,8	73,2	92,9
Suède	47,9	7,5	26,7	83,2	95,3
UE28	35,7	12,7	9,0	75,7	93,2²
Objectif 2020	40,0	10,0	15,0	82,0	95,0

1. Rupture de série. 2. UE27.

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail et bases de données sur les statistiques scolaires.

2. Proportion de jeunes de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture en 2012



Lecture : en France, selon les tests de compréhension de l'écrit de l'enquête PISA de 2012, 7 % des élèves de 15 ans sont de très mauvais lecteurs (moins de 335 points), 11,9 % sont de mauvais lecteurs (entre 335 et 407 points), soit un total de 18,9 % d'élèves de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture.

Source : MEN-MESR Depp / OCDE, données du programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

2.3 Personnes âgées

Le vieillissement de la population européenne se poursuit : en 10 ans, la part des 65 ans ou plus dans la population est passée de 16,2 % à 18,2 % au 1^{er} janvier 2013. C'est à Malte qu'elle a le plus progressé (plus de 4 points en 10 ans), puis en Finlande où elle est passée de 15,3 % à 18,8 % sur la même période. Au Luxembourg, en Belgique et en Espagne la part des plus de 65 ans a progressé beaucoup plus lentement (moins de 1 point sur la période).

Compte tenu des écarts d'espérance de vie entre hommes et femmes, le vieillissement concerne plus particulièrement les femmes. En 2013, dans l'UE à 28, les femmes représentent 57,6 % des personnes de 65 ans ou plus et 65,1 % des personnes de 80 ans ou plus. Au niveau des pays, l'ampleur de la surreprésentation féminine au sein des personnes âgées dépend des écarts d'espérance de vie entre sexes : elle est très marquée dans les pays baltes et en Hongrie, où les différences d'espérances de vie entre hommes et femmes sont importantes. *A contrario*, la population des personnes âgées est plus équilibrée en Irlande, à Chypre et en Suède, où les femmes représentent près de 54 % des plus de 65 ans. La France, quant à elle, se situe dans la moyenne européenne, à 58 %.

La plupart des personnes âgées sont inactives : en 2012, parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus habitant dans l'UE, 95 % sont inactives. Être en activité à plus de 65 ans est plus répandu au Portugal, en Roumanie et en Estonie, où plus de 10 % d'entre eux sont actifs. À l'opposé, en Hongrie, en Espagne, en France et en Slovaquie, être actif après 65 ans est rare (de l'ordre de 2 %). L'activité à 65 ans ou plus est davantage masculine : 7 % des hommes et 3 % des femmes de ces âges sont actifs en Europe. Les écarts de taux d'activité

entre les hommes et femmes à ces âges sont très marqués (supérieurs à 9 points) en Irlande, au Portugal et à Chypre.

En 2011, la part des dépenses de **pension** dans le PIB est de 12,9 % dans l'UE à 28. À l'exception de l'Irlande qui a le niveau minimal (7,1 %), c'est en général dans les pays baltes et dans les pays de l'est de l'Europe que l'on observe de faibles dépenses de pension. Les parts les plus élevées sont observées dans les pays du Sud (Portugal, Grèce et Italie). La France se situe au-dessus de la moyenne européenne (14,5 %). Dans la plupart des pays, la part des dépenses a augmenté entre 2000 et 2011.

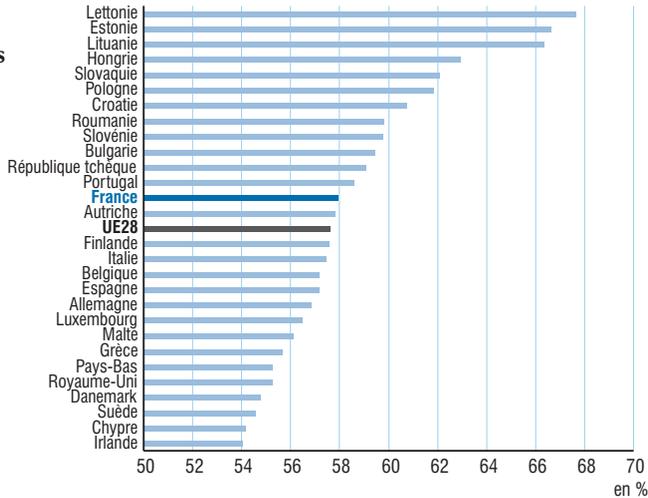
L'augmentation de la proportion de personnes âgées s'accompagne de nouveaux besoins, notamment en matière de services de santé ou d'aide à la personne. Ainsi, pour se faire aider, les personnes âgées peuvent avoir recours à leur entourage ou à des **services ou des soins à domicile**. En 2007, en Allemagne, 38 % des personnes de plus de 60 ans reçoivent de l'aide de la part d'un membre de leur famille ne résidant pas avec eux, d'un ami ou d'un voisin, pour des soins personnels, des travaux ménagers ou pour effectuer des tâches administratives. En Espagne, cette proportion est de 20 %. Dans de nombreux pays dont la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie ou la Suède, cette aide de l'entourage est principalement assurée par les enfants. Les femmes se font plus aider par leur entourage que les hommes aux mêmes âges, certainement parce qu'elles sont plus souvent sans conjoint. L'asymétrie est très marquée en France et en Grèce (17 points), moins en Espagne (7 points). L'aide aux personnes âgées peut aussi être assurée par des professionnels ; là encore, à âge égal, les femmes y ont plus recours que les hommes. L'écart s'accroît chez les 80 ans ou plus. ■

Définitions

Les pensions concernent ici les pension d'invalidité, de préretraites, de vieillesse et de survie.

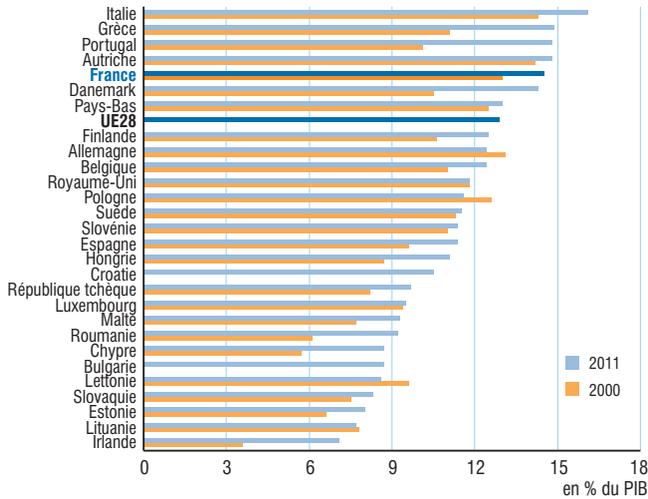
Services ou soins à domicile : sont ici considérés les soins infirmiers ou soins à la personne, rémunérés ou effectués par un professionnel, l'aide à domicile pour des tâches domestiques que la personne n'est pas en mesure d'effectuer elle-même à cause de problèmes de santé et les repas portés à domicile.

1. Part des femmes parmi les personnes de 65 ans ou plus en 2013



Source : Eurostat, extraction en février 2014.

2. Dépenses de pensions en 2000 et en 2011



Source : Eurostat.

3. Aide de la famille et services et soins au domicile des personnes âgées de quelques pays de l'Union européenne

	Aide d'un membre de la famille ne faisant pas partie du ménage, ami ou voisin au cours des 12 derniers mois			Au moins un service ou un soin à domicile au cours des 12 derniers mois		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Allemagne	45	29	38	12	3	8
Autriche	33	18	27	14	3	9
Belgique	40	24	33	24	14	20
Danemark	36	25	32	18	10	14
Espagne	22	15	20	8	6	7
France	30	13	22	29	19	25
Grèce	35	18	28	5	2	3
Italie	28	17	24	9	6	8
Pays-Bas	34	26	31	23	11	18
République tchèque	46	34	42	7	4	6
Suède	37	22	30	10	5	8

Champ : population des ménages, personnes âgées de 60 ans ou plus.

Source : enquête Share, vague 2 (2006-2007).

2.4 Population étrangère

En 2012, l'Union européenne à 27 compte près de 35 millions d'étrangers, soit un peu moins de 7 % de la population. La proportion de la population étrangère varie beaucoup au sein de l'UE. Le Luxembourg a la part la plus élevée (près de 44 %), très supérieure à celle des autres pays de l'UE, ce qui le rend atypique. La part des étrangers dépasse 20 % à Chypre et 15 % en Estonie et en Lettonie. Dans ces deux pays baltes résident un nombre important de citoyens russes. À l'inverse, en Pologne, en Roumanie et en Bulgarie la population étrangère est pratiquement inexistante (moins de 0,5 %). La France (5,9 %) se situe juste en dessous de la moyenne européenne, proche du Danemark et de la Suède. Une partie des écarts entre pays peut s'expliquer par des différences institutionnelles de pratique de la naturalisation. Toutes choses égales par ailleurs, plus la naturalisation est difficile dans un pays, plus le nombre d'étrangers est élevé.

Entre 2003 et 2012, le nombre d'étrangers a crû dans tous les pays de l'UE (à l'exception de la Lettonie). Cette croissance a été particulièrement forte en Italie et en Espagne (plus de 3 millions de personnes) ou encore au Royaume-Uni (2 millions de personnes). À l'inverse, en Allemagne, le nombre d'étrangers est resté pratiquement stable (+ 60 000) et la part des étrangers dans la population a diminué.

La proximité géographique est un facteur déterminant dans l'origine des étrangers. Ainsi, presque la moitié des étrangers vivant en Grèce sont albanais et un peu moins de la moitié de ceux vivant en Autriche proviennent de l'ex-Yougoslavie. Plus du tiers des

étrangers habitant la Finlande viennent de Russie ou d'Estonie et, en Italie, un tiers de la population étrangère vient d'Albanie ou de Roumanie. Enfin, presque le quart des étrangers vivant en Irlande sont britanniques. Les liens coloniaux et la pratique de la langue sont d'autres facteurs explicatifs. Ainsi, en France, parmi les trois principales nationalités présentes, outre les Portugais on trouve les Algériens et les Marocains. En Espagne une part importante de la population étrangère provient d'Amérique du Sud.

Depuis l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam en 1999, le droit d'asile est devenu une compétence communautaire. En 2009, le Parlement européen a adopté une série de mesures visant à améliorer le fonctionnement du système d'asile et à renforcer les droits des demandeurs. Ces mesures définissent des règles permettant d'harmoniser les normes nationales.

En 2012, l'Union européenne a instruit 336 000 demandes d'asile. Les demandes sont les plus importantes en Allemagne (78 000), en France (61 000), en Suède (44 000), au Royaume-Uni (29 000) et en Belgique (28 000). À eux seuls, ces cinq pays sont saisis de plus de 70 % des demandes.

Le nombre de demandes d'asile au sein de l'UE a baissé sans discontinuer de 2003 à 2006 (- 43 %). Depuis 2006, les demandes ont considérablement augmenté (environ + 70 % entre 2006 et 2012), exception faite d'une légère inflexion en 2010. Cette tendance est observable en Allemagne et en France de façon marquée. En France, le nombre de demandes a doublé depuis 2006 ; en Allemagne il a pratiquement quadruplé. ■

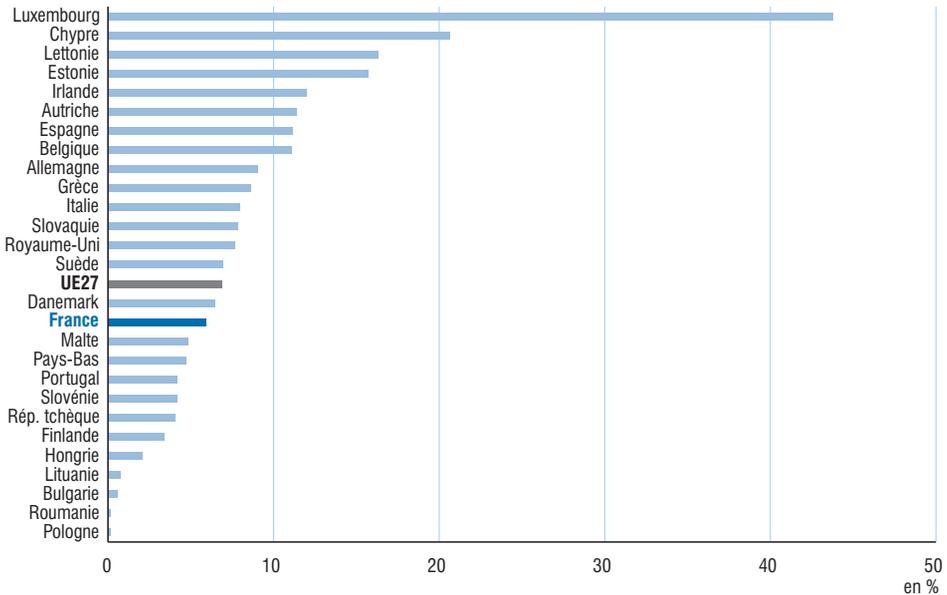
Définitions

Étranger : personne résidant habituellement le pays déclarant et citoyenne d'un pays autre, que ce soit un État membre de l'Union européenne ou non.

Pour en savoir plus

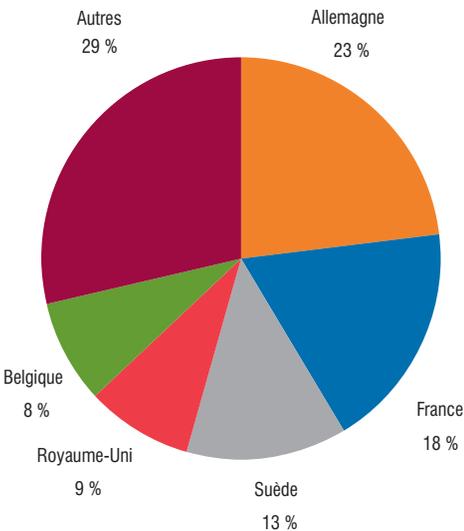
- *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, coll. « Insee Références », édition 2012.
- « Le nombre et la part des immigrés dans la population : comparaisons internationales », *Population et Sociétés* n° 4723, Ined, novembre 2010.
- « La population étrangère en 2007 », *Infos migrations* n° 20, DSED, février 2011.

1. Proportion d'étrangers en 2012



Source : Eurostat, extraction en février 2014.

2. Répartition des demandes d'asile en 2012



Source : Eurostat, extraction en février 2014.

3. Effectifs d'étrangers en 2012

	en milliers		
	2003	2012	Variation 2003/2012
Allemagne	7 348,0	7 409,8	61,8
Autriche	746,8	959,3	212,5
Belgique	850,1	1 228,0	377,9
Bulgarie	...	39,5	...
Chypre	72,5	178,0	105,5
Danemark	265,4	358,9	93,4
Espagne	2 189,2	5 236,0	3 046,8
Estonie	...	207,1	...
Finlande	103,7	183,1	79,5
France	3 263,2	3 858,3	595,1
Grèce	...	975,4	...
Hongrie	115,9	207,6	91,7
Irlande	329,7	548,9	219,2
Italie	1 549,4	4 860,2	3 310,9
Lettonie	534,5	332,9	-201,6
Lituanie	...	22,8	...
Luxembourg	170,7	229,9	59,2
Malte	10,4	20,3	9,9
Pays-Bas	700,0	786,1	86,1
Pologne	41,7	66,2	24,6
Portugal	238,7	439,1	200,4
République tchèque	179,2	423,0	243,8
Roumanie	...	36,8	...
Royaume-Uni	2 760,0	4 827,0	2 067,0
Slovaquie	29,9	424,1	394,2
Slovénie	44,7	85,6	40,9
Suède	474,1	655,1	181,0
Ensemble hors Bulgarie, Estonie, Grèce, Lituanie, Roumanie	22 018,0	33 317,3	11 299,3
UE27	...	34 598,9	...

Source : Eurostat, extraction en février 2014.